



VULNÉRABILITÉ SOCIALE ET RÉCIDIVE CHEZ DES FEMMES IMPLIQUÉES DANS LE PHÉNOMÈNE DES BRAQUAGES À ABIDJAN

SOCIAL VULNERABILITY AND RECIDIVISM AMONG WOMEN INVOLVED IN THE PHENOMENON OF ROBBERIES IN ABIDJAN

YAO Née BAHIBO DENZI SOPHIE

Enseignant - Chercheur à l'UFR Criminologie

Université Félix Houphouët Boigny

Laboratoire d'Étude et de Prévention de la Délinquance et des Violences
(LEPDV) Côte d'Ivoire

RÉSUMÉ : Ce travail de recherche porte sur la vulnérabilité sociale et la récidive chez des femmes impliquées dans le phénomène des braquages à Abidjan. Dans l'objectif de mieux appréhender l'objet d'étude, l'enquête s'est appuyée sur 16 personnes qui sont notamment les femmes auteures ou Co auteures de braquages et des responsables d'institutions. Les données recueillies par le biais d'une documentation et de l'entretien ont été analysées qualitativement. Les résultats montrent que la vulnérabilité sociale caractérisée par la difficulté à trouver du travail en raison de leur antécédent criminel et l'absence de prise en charge à la sortie de prison explique la récidive chez ces femmes. Ce regard négatif de la société vis-à-vis d'elles et le manque de soutien à la sortie de prison replongent ces femmes dans leur activité criminelle passée.

Mots clés : vulnérabilité sociale, récidive, braquage, prise en charge, précarité.

ABSTRACT: This research focuses on social vulnerability and recidivism among women involved in the phenomenon of robberies in Abidjan. With the aim of better understanding the subject of study, the survey was based on 16 individuals, specifically women authors or co-authors of robberies and institutional heads. Data collected through documentation and interviews were qualitatively analyzed. The results show that social vulnerability characterized by difficulty finding employment due to criminal records and a lack of post-prison support explains recidivism among these women. This negative perception from society and the lack of support upon release from prison drive these women back into their past criminal activity.

Key Word: Social vulnerability, recidivism, robbery, support, precariousness.

1 INTRODUCTION

Selon Robitaille (2011), depuis plusieurs dizaines de décennies, des efforts sont investis afin de mieux comprendre la violence chez les hommes pour en diminuer l'occurrence. Parallèlement, peu d'attention a été portée à la commission de délits violents par les femmes. Il n'a pas toujours été clair en effet que la violence pouvait aussi être une affaire de femmes et, le doute subsiste souvent au sein de la population. Quoiqu'elles restent considérablement sous-représentées dans la population criminelle, les femmes sont responsables d'approximativement un cinquième de tous les crimes et d'environ 13% des crimes violents. Les études sur le sujet montrent que les femmes prennent de plus en plus de place dans les statistiques de la criminalité depuis une trentaine d'années. Ainsi, de nombreux écrits se sont intéressés aux facteurs explicatifs de la criminalité féminine. Ces écrits abordent pour certains les raisons générales du passage à l'acte criminel chez la femme et pour d'autres les raisons expliquant la récidive criminelle chez celle-ci. Zererga (2013), affirme que la criminalité féminine trouverait des explications dans les facteurs d'ordre biologique (tels que la dysrégulation de certains métabolites de la sérotonine), social (tels que les rôles sociaux conduisant à des opportunités criminelles différentielles) et psychiatrique (tels l'existence d'un trouble mental à l'origine de comportements délinquants / déviants). À cet effet, pour Yelle (2005), trois facteurs expliquent la conduite délinquante chez les jeunes hommes et les jeunes filles. Ces facteurs sont d'ordres individuels, sociaux et environnementaux. Les facteurs de risques individuels comprennent principalement pour l'auteur des problèmes d'origine physiologique. Il est question de la présence de déficits au plan biologique, tels qu'un dysfonctionnement du système nerveux central, un faible niveau de sérotonine ainsi qu'un tempérament difficile. Les facteurs de risques liés aux caractéristiques de l'environnement social incluent typiquement les relations avec les parents, l'environnement familial et les relations avec les amis. Ainsi toujours selon l'auteur, les habiletés parentales déficientes encouragent le développement de liens avec des pairs déviants amenant à l'emprunt de la délinquance. Morselli (2013), renchérit en affirmant que l'effet protecteur de l'encadrement et du soutien parental est significatif dans tous les types de délits. Ainsi, plus l'encadrement et le soutien des parents est présent, moins il y a participation à un délit. L'auteur ajoute aussi que plus le jeune (fille comme garçon) a un nombre élevé de délinquants dans son entourage, plus il a participé à au moins un délit dans les douze derniers mois. L'encadrement, le soutien des parents et l'entourage sont donc très significatifs selon l'auteur en ce concerne l'explication de la conduite délinquante.

Savignac (2009), ajoute que de mauvaises pratiques parentales, comme l'absence de supervision, une trop grande permissivité, une discipline incohérente ou trop stricte, un faible lien d'attachement et l'incapacité d'établir des limites claires, représentent des facteurs de risque importants de délinquance, de consommation de drogues, de mauvaises performances académiques, et d'adhésion aux gangs de jeunes. L'auteure signifie également que la monoparentalité est considérée comme un facteur de risque parce que cette structure familiale est souvent associée à un manque de surveillance, à un manque de temps libre passé avec les enfants, à une précarité financière, à un quartier de résidence plus pauvre, etc. De fait, que la monoparentalité peut facilement conduire vers la précarisation et, du même coup, devenir une situation difficile et stressante pour les familles, elle représente une caractéristique familiale associée aux risques de délinquance juvénile tant chez les filles que chez les garçons. Dans cette même logique d'idées, Couvrette (2013), affirme que la maternité représente un événement marquant dans la trajectoire de vie des femmes, assez important pour freiner l'implication criminelle des femmes en milieux défavorisés.

Pour l'auteure, les conditions socio-économiques parfois misérables des femmes sont comme un facteur incitatif à une criminalité de survivance pour elles et pour leurs enfants. La criminalité de certaines femmes représenterait donc un moyen d'arriver à subvenir à leurs besoins et à se construire une identité positive.

Rizi (2007), ajoute qu'un faible attachement au milieu scolaire peut conduire un jeune (fille comme garçon) à commettre des délits puisqu'un attachement envers l'école a un effet positif sur les offenses non violentes surtout chez les jeunes vivant dans un environnement très risqué. Ainsi selon l'auteur, un environnement risqué, tel un milieu familial violent ou une mère monoparentale, influe positivement sur la probabilité d'un jeune à être délinquant. Aussi, les jeunes issus de familles à faible revenu sont les plus susceptibles à s'orienter vers la délinquance ; il est plausible qu'un très faible revenu des familles augmente la propension des jeunes à commettre des actes illégaux.

Par ailleurs, selon Fournier (2003), les jeunes filles affiliées à un gang ont souvent un passé familial empreint de relations problématiques avec leurs parents et que l'intérêt qu'elles portent à leurs études est plutôt moyen. Pour lui, les raisons expliquant l'adhésion des filles à un gang sont les suivantes : obtenir une forme d'acceptation ou de support social et émotif de la part du groupe. Le fait de faire partie d'un gang donne aux jeunes filles une raison d'être et une identité qui leur permettent de sentir qu'elles sont importantes. Il ajoute que le manque de support de la

part de famille, ainsi que l'incapacité de celle-ci à construire des liens forts entre ses membres et à développer des liens avec les autres institutions de la société sont des facteurs qui contribuent au phénomène d'appartenance à un gang chez les filles.

En résumé pour Fournier, le choix que font les filles de devenir membre d'un gang où elles développent des comportements antisociaux est fortement influencé par les conditions sociales, économiques, éducationnelles et familiales. Les filles seraient donc affectées par des facteurs d'ordre structural et social.

Frigon (2001), note dans ce même ordre d'idées que la pauvreté, les niveaux élevés de chômage, les faibles niveaux de scolarisation, les difficultés psychosociologiques des familles, les antécédents de toxicomanie et les taux élevés de suicide et de dépression sont des éléments qui expliquent le comportement criminel chez les femmes.

Meunier et al (2013), ajoutent que la pauvreté demeure la cause principale de la criminalité féminine et la « féminisation de la pauvreté » entraîne une augmentation de la criminalité de type acquisitif. De plus, les crimes à caractère économique peuvent être considérés comme une réponse rationnelle des femmes à leur pauvreté et leur insécurité économique. Ces auteurs soulignent également que des taux élevés de divorce, la monoparentalité des femmes, et d'autres indicateurs d'un faible statut socio-économique des femmes sont liés à l'augmentation de certains types de délits, dont le vol à l'étalage. Concernant la récidive toujours selon ces auteurs, il semble que le niveau de pauvreté augmente de près de cinq (5) fois le risque d'une nouvelle arrestation chez les contrevenantes. Par ailleurs, selon l'Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (2013), la plupart des délinquant (e)s, même après une peine d'emprisonnement, ne réussissent pas à réintégrer la communauté en tant que citoyens respectueux de la loi. C'est pour cette raison que des programmes d'intégration sociale efficaces et de réinsertion sont requis de toute urgence. Ce sont des moyens indispensables pour prévenir la récidive.

Selon une étude menée par l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénale (2009), la violence chez les femmes aurait connu une augmentation considérable.

Sur les cinq dernières années de l'étude, une forte recrudescence des femmes impliquées dans des atteintes aux biens a été constatée avec une hausse de 80% de leur mise en cause dans des faits de violences et de menaces. Les femmes seraient responsables d'un vol avec violence sur

dix. Si la délinquance féminine reste inférieure à celle des garçons, elle progresse néanmoins trois fois plus vite.

En Côte d'Ivoire, les statistiques de la police judiciaire indiquent que le nombre de femmes impliquées dans le phénomène des braquages qui était de sept (07) en 2010 est passé d'environ cinquante (50) en 2025 y inclut les cas de récidive. Les données de l'enquête révèlent que ces chiffres ne sont qu'un aperçu de l'évolution de la délinquance féminine. En réalité, le nombre de femmes impliquées dans les braquages et le taux de récidive sont de plus en plus considérable et cela malgré l'existence de dispositifs généraux sur la régulation de la criminalité.

Ces constats mènent à la question suivante : quel est le lien entre la vulnérabilité sociale et la récidive chez des femmes impliquées dans des braquages ?

Cette étude s'inscrit dans la théorie économique du crime de Becker. En effet, selon Becker (1968), n'importe quelle violation de la loi peut être conçue comme susceptible d'apporter une augmentation à la richesse pécuniaire du contrevenant, à son bien-être psychique ou aux deux.

Selon lui, le crime est avant tout conçu comme un moyen de gagner sa vie ; les agents ne s'engagent dans le crime que si celui-ci paie, c'est-à-dire que les bénéfices nets (les gains moins les coûts) qu'ils dégagent sont supérieurs aux bénéfices nets du travail légitime.

Le criminel choisit donc son activité en fonction de l'utilité qu'il attend du résultat de cette activité. Ainsi, en raison des défis financiers auxquels elles font face, certaines femmes replongent dans la criminalité ; notamment les braquages afin de satisfaire leurs besoins.

L'objectif de cette étude est d'établir un lien entre la vulnérabilité sociale et la récidive chez des femmes impliquées dans des braquages.

L'hypothèse de recherche est la suivante : la vulnérabilité sociale caractérisée par la difficulté à trouver du travail en raison de leur antécédent criminel et l'absence de prise en charge après la sortie de prison plongeant ces femmes dans une situation de manque financier expliquerait-elle la récidive chez des femmes impliquées dans des braquages ?

2 METHODOLOGIE

2.1 Site et participants à l'enquête

L'étude se déroule sur toute l'étendue du district d'Abidjan dans le but de plus d'opportunité en ce qui concerne l'acquisition des données. En effet, avec le statut de capitale économique,

Abidjan est beaucoup prisée par les jeunes en quête d'une situation meilleure ; ce qui y suscite un exode rural massif favorisant une surpopulation et la naissance de toute sorte de criminalité.

Eu égard à la particularité de cette ville ; densité de la population, carrefour économique et politique de la sous-région, cet objet d'étude pourra être cerné.

Notons par ailleurs que cette ville a été choisie en raison du fait qu'elle possède en son sein un pôle pénitentiaire anciennement appelé maison d'arrêt et de correction (MACA) qui abrite à elle seule entre 40 et 60% de la population carcérale du pays (Données de la MACA, décembre 2025). Il faut ajouter que cet établissement regorge en lui un bâtiment spécifique pour les femmes criminelles (bâtiment F) offrant ainsi une opportunité de recueil de données dans un milieu fermé relativement plus stable que le milieu ouvert.

Pour cette étude, les personnes interrogées furent :

- Les femmes impliquées dans des braquages détenues (6). Elles représentent en effet les sujets fondamentaux de l'objet d'étude, elles sont donc d'une utilité capitale.

- Les responsables d'institutions : régisseurs, force de l'ordre, de justice (10). Leur choix se justifie par le fait qu'ils sont les personnes chargées d'assurer la sécurité, de rendre justice en sanctionnant les délinquants et les criminels. Ainsi, comme le braquage constitue une infraction pénale, ces personnes sont donc habilitées à fournir des informations sur ces femmes et sur leur acte criminel.

Ces seize (16) personnes constituant l'échantillon de cette enquête ont été choisies selon la méthode empirique, précisément la technique d'échantillonnage selon le jugement. En effet, il est jugé que ces différentes catégories détiennent des informations requises pour cette étude.

2.2 Techniques de recueil de données

Deux techniques ont aidé à recueillir les données : la recherche documentaire et l'entretien.

L'étude documentaire a permis d'être informée de tout ce qui vise l'objet d'étude. Il a été analysé des données statistiques provenant des services de police, des ouvrages, des thèses de doctorat, des articles scientifiques et des publications de presse.

L'entretien est une technique qui consiste essentiellement en une interaction verbale entre un enquêteur et un enquêté. Il permet de recueillir les témoignages et les interprétations des

interlocuteurs en respectant leurs propres cadres de référence. De plus, il laisse aux enquêtés un plus grand degré de liberté quant aux sujets qu'ils désirent aborder, ce qui permet d'obtenir des informations soit inattendues, soit plus profondes et plus riches qui risqueraient de ne pas être accessibles par d'autres modes de collecte de données.

Pour cette étude, c'est l'entretien semi-directif qui a servi de base au recueil des informations. Ces entretiens se sont déroulés avec les femmes impliquées dans les braquages détenues, des régisseurs et des policiers.

Le contenu thématique des différents guides d'entretien établis a trait aux informations liées à la vulnérabilité sociale et la récidive chez des femmes impliquées dans des braquages à Abidjan. Il s'agit donc de l'identification des situations de vulnérabilité conduisant à la récidive chez des femmes impliquées dans des braquages.

2.3 Analyse des données

La méthode d'analyse des données utilisée dans cette étude est l'analyse qualitative.

Il faut noter que cette méthode donne la possibilité d'obtenir une plus grande richesse des informations recueillies puisqu'elle permet d'explorer en profondeur les réalités sociales à l'étude. Ainsi, la méthode d'analyse qualitative a permis dans cette étude de comprendre le vécu, les attitudes et les opinions des enquêtés.

3 RESULTATS

Les résultats s'articulent autour des caractéristiques sociales de ces femmes et des situations de vulnérabilité conduisant à la récidive chez celles-ci ; il s'agit de la difficulté à trouver du travail en raison de leur antécédent criminel et de l'absence de prise en charge après la sortie de prison plongeant ces femmes dans une situation de manque financier.

3.1 Caractéristiques sociales des femmes

3.1.1 Niveau d'instruction

Les données de l'enquête permettent d'affirmer que ces femmes récidivistes sont des analphabètes ou déscolarisées.

Le cursus scolaire pour celles qui ont abandonné les études se limite généralement au cours moyen deuxième année (CM2).

Le manque de soutien financier et le choix personnel des parents justifient l'abandon des études et la non scolarisation chez celles-ci.

3.1.2 Situation familiale et milieu de vie

Les données recueillies de cette recherche donnent la possibilité de signifier que les femmes récidivistes impliquées dans le phénomène des braquages sont issues de familles défavorisées. Elles proviennent en effet de famille à faibles revenus et leurs parents pour celles qui en ont encore occupent généralement des emplois mal rémunérés ou sont sans emploi.

Il faut souligner également que certaines entre elles viennent de familles monoparentales constituées le plus souvent de la mère.

Pour ce qui est du milieu social, toujours selon les données de l'enquête, notons que ces femmes sont issues de milieu social défavorisé (quartiers précaires, bidonvilles) et de communautés où règnent la violence, le chômage. Elles évoluent en fait dans des milieux où sont accumulées les tensions sociales. Ce sont en effet des milieux révoltant et prédisposant à la déviance voire à la criminalité.

3.2 Situation de vulnérabilité expliquant la récidive

3.2.1 Difficulté à trouver du travail

Notons que la plupart des délinquant(e)s rencontrent des problèmes significatifs d'adaptation sociale qui peuvent comprendre la stigmatisation et l'ostracisme au sein de la famille et de la communauté.

En effet, du fait de leur passé criminel, ces femmes rencontrent d'énormes difficulté à trouver un travail décent. Elles sont stigmatisées, sont objet de méfiance, de crainte voir même de peur. Au regard de cette situation difficile, certaines prennent la décision de retourner aux braquages afin d'assurer leurs besoins.

Cette enquêtée affirmait à ce propos : « *Madame, on est mal vu parce qu'on a fait la prison. Pour avoir du travail même c'est difficile. Personne ne veut nous prendre, ils se méfient tous de nous alors qu'on veut bien changer. Vu qu'on ne gagne pas du travail, on est souvent*

obligé de retomber dans nos bêtises pour prendre soin de nous. C'est vraiment difficile, on n'a souvent pas d'autres choix ».

Une autre enquêtée ajoutait aussi : « *Moi j'ai eu la chance d'avoir un travail dans un restaurant mais ma patronne ne savait pas j'avais fait la prison. Le jour elle a eu l'information grâce à un jeune de mon quartier qui était venu manger avec ses amis dans le restaurant, elle m'a chassé sur le champ. Donc, c'est devenu compliqué pour moi. On veut bien souvent laisser tout ça, mais ce n'est pas facile. ».*

Ainsi, cette difficulté à avoir un travail décent empêche la réinsertion sociale de celles-ci et les reconduit aux braquages dans le but de se prendre en charge, d'assurer leurs besoins étant donné la démission des parents de certaines et l'absence de parents pour d'autres.

3.2.2 Absence de prise en charge à la sortie de prison

La réhabilitation des délinquants et leur réinsertion réussie dans la communauté sont les objectifs essentiels de la procédure pénale. En effet, lorsqu'il est nécessaire d'incarcérer les délinquants pour protéger la société, la période d'emprisonnement doit être constructive afin d'assurer, autant que possible, que lors de leur retour dans la communauté, les délinquants ne se contentent pas de vouloir mener une vie respectueuse de la loi mais qu'ils en soient capables. Pour ce faire, il est important d'offrir un soutien supplémentaire pour les aider à passer cette période de transition difficile et s'assurer que la communauté veut bien les recevoir et qu'elle en est capable.

L'objectif principale des programmes de réinsertion sociale est de fournir aux délinquants l'assistance et la surveillance nécessaires pour apprendre à vivre hors de la délinquance et à éviter la récidive. Ces programmes se situent à deux niveaux ; pendant l'incarcération et à la sortie de prison. Le constat qui ce fait est que ces programmes sont généralement respectés pendant l'incarcération. A la sortie de prison les délinquant(e)s ne bénéficient d'aucun soutien et sont livrés à eux même, ce qui les ramène à la situation de précarité qui les avait conduit aux braquages.

Cette enquêtée affirmait à ce sujet : « *La prison fait qu'on est mal vu, en plus de cela, tu sors aussi pas d'accompagnement. Ça là forcément tu vas retomber dedans. ».*

Une autre ajoutait : « *Après la prison je voulais tout arrêter mais c'était "chaud", pour manger même c'était difficile. Donc je suis retourné aux petits vols puis aux braquages avec un autre groupe* ».

Une enquêtée disait également : « *si l'État nous aide à trouver du travail ou nous aide à faire quelque chose qui nous aidera à avoir à manger, c'est sûr qu'on n'allait plus retomber dans ça encore.* »

Par manque de prise en charge à la sortie de prison et faisant face à une situation de pauvreté, de précarité, ces femmes retournent aux braquages afin de subvenir à leurs besoins.

3.3 Conséquences

La récidive d'un acte criminel engendre diverses conséquences. Pour cette étude s'inscrivant dans le phénomène général des braquages, les conséquences s'observent au niveau de la société en général et de ces femmes.

Les braquages ont pour conséquence de créer une psychose troublante au sein des populations. En effet, ces actes de braquages de par leur caractère particulièrement violent, suscitent plus de crainte au sein de la population engendrant ainsi un sentiment d'insécurité.

Pour parler des conséquences au niveau de ces femmes, il faut signifier que le braquage constitue une infraction pénale ; à cet effet, celui ou celle qui le commet ou qui y est impliqué d'une manière ou d'une autre, est susceptible de sanction pénale et cette sanction consiste à une peine privative de liberté. Ces femmes sont donc privées de leur liberté et se retrouvent en prison dans des conditions extrêmement difficiles. Et comme il est question ici de cas de récidive, la peine encourue devient plus lourde.

Sur le plan social, ces femmes sont sujettes de mépris et la société les perçoit comme des ratées, des microbes sociaux et des personnes dépourvues de tout sentiment. Devenues des « délinquantes » et des « récidivistes », elles ont bien souvent l'impression qu'elles n'arriveront plus à se dépêtrer de ce qualificatif stigmatisant. Elles se sentent froissées par le regard des gens et ne sont souvent pas regardées comme des êtres humains.

Une enquêtée disait à ce propos : « *le regard et l'attitude des gens par rapport à nous n'est pas souvent facile, les gens ne peuvent pas comprendre comment on est arrivé à ce comportement.* ».

Ce regard social est souvent difficilement vécu par ces femmes sur le plan émotionnel.

4 DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette étude s'inscrit dans la théorie économique du crime de Becker. Ces femmes adoptent cette attitude délinquante dans le but de subvenir à leurs besoins, de combler une situation de manque.

Pour atteindre l'objectif qui est d'établir un lien entre la vulnérabilité sociale et la récidive chez les femmes impliquées dans des braquages, une population d'enquête composée de femmes auteures de braquages détenues et de responsables d'institutions (régisseurs, force de l'ordre, de justice) a d'abord été choisie.

Pour le recueil des données, la recherche documentaire et l'entretien furent les instruments utilisés. Ces données ont enfin été analysé à l'aide l'analyse qualitative.

Rendues vulnérables en raison de la difficulté à trouver du travail vu leur passé criminel et de l'absence de prise en charge à la sortie de prison, ces femmes replongent dans les braquages dans le but de se prendre en charge, de satisfaire leurs besoins. Elles se sentent rejetées par la société et ne trouvent pas d'autre choix que la délinquance afin de survivent dans cette société qu'elles considèrent injuste.

Ainsi, l'objectif a été atteint. Les résultats de l'enquête confirment également l'hypothèse selon laquelle la vulnérabilité sociale caractérisée par la difficulté à trouver du travail en raison de leur antécédent criminel et l'absence de prise en charge après la sortie de prison plongeant ces femmes dans une situation de manque financier explique la récidive chez des femmes impliquées dans des braquages.

Meunier et al (2013), signifient à ce propos que la récidive est le résultat de l'augmentation du niveau de pauvreté. L'Office des Nations Unies contre la Drogue et Crime (2013) ajoute que l'intégration sociale efficace et la réinsertion demeurent les moyens incontournables de prévention de la récidive.

Soulignons également par ailleurs la validation de la théorie économique du crime. Selon cette théorie, n'importe quelle violation de la loi peut être conçue comme susceptible d'apporter une augmentation à la richesse pécuniaire du contrevenant, à son bien être psychique ou aux deux. À cet effet, Couvrette (2013), mentionne que la criminalité de certaines femmes représenterait un moyen d'arriver à subvenir à leurs besoins et à se construire une identité positive. Frigon, 2001 ; Fournier, 2003 ; Rizzi, 2007 en parlent également dans l'explication de la criminalité chez la femme. En raison donc des données recueillies sur le terrain il peut être affirmé que la théorie

économique du crime de Becker (1968), utilisé dans cette étude trouve son importance. Car, ces femmes replongent dans les braquages pour subvenir à leurs besoins et se construire une identité positive c'est-à-dire avoir une raison d'être dans cette société dans laquelle elles se sentent rejetées à cause de leur passé criminel.

Cependant, les résultats obtenus à la suite des investigations n'ont pas été à la hauteur des attentes du fait de la méfiance des enquêtés, précisément des détenues braqueuses. En effet, certaines femmes impliquées dans les braquages refusaient de donner certaines informations relatives à leur activité criminelle. Certaines informations recueillies restent donc partielles.

En termes de solutions proposées pour réduire ce fait social, cette étude suggère la collaboration de la famille et de l'État. De prime abord, du fait que la famille constitue l'instance principale de socialisation et que son action est primordiale pour la structuration de la personnalité, il faudrait que les parents soient éduqués afin de les aider à s'adapter aux mutations de notre société et à transmettre une éducation de bonne qualité aux enfants.

Il faut aussi mettre l'accent sur "l'après prison" ; c'est-à-dire aider ces femmes à se réinsérer dans la communauté. Il faut enfin améliorer l'action des religieux et des organisations non gouvernementales, ainsi que rééduquer et réadapter les récidivistes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AILLET, V., QUEAU, P. et OLM, C. (2000). *De l'anomie à la déviance : réflexions sur le sens et la mesure du désordre social*. Paris : cahier de recherche n° 145

BECKER, G. (1968). *Crime and punishment : An Economic Approach*, journal of political Economy, 76(2), 169-217.

BERTRAND, M.A. (2003). *Les femmes et la criminalité*. Québec : Athéna.

CARDI, C. et PRUVOST, G. (2011). *La violence des femmes : un champ de recherche en plein essor*, champ pénal, vol VIII.

CARDI, C. (2008). *La déviance des femmes délinquantes et mauvaises mères : entre prison, justice, et travail social*. Paris : Edoseur

CERNKOVICH, S.A., KAUKINEN, C.E. et GIORDANO, P.C. (2005). *Les types de délinquantes : une étude longitudinale des causes et des conséquences*, Criminologie, vol 38, n°1.

CORNEVIN, C. (2011). *Le crime au féminin : un phénomène en hausse* : Home actualité société.

COUVRETTE, A. (2013). *L'influence de la maternité dans la trajectoire de consommation et de criminalité de femmes toxicomanes judiciairisées*. Université de Montréal, faculté des Arts et Sciences.

FOURNIER, M.C. (2003). *Jeunes filles affiliées aux gangs de rue à Montréal : cheminement et expériences*. Montréal : les cahiers de recherches criminologiques.

FRIGON, S. (2001). *Femmes et emprisonnement : le marquage du corps et l'automutilation*. Criminologie vol 34, n°2, 31-56.

MEUNIER, E., WEMMERS, J. et JIMENEZ, E. (2013). *Évaluation d'un programme alternatif pour contrevenantes*. Criminologie, volume 46, n°1, 269- 287.

MORSELLI, C. (2013). *Délinquance et gang de rue : l'effet structurant de l'enclassement social sur les facteurs de risques traditionnels*. Université de Montréal, Établissement gestionnaire de la subvention.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE (2009). *La criminalité en France*. Paris : CNRS éditions, 710 p.

OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME (2013). *Manuel d'introduction pour la prévention de la récidive et la réinsertion sociale des délinquants*. New York : Vienne.

PROULX, M.A. (2014). *La criminalité officielle des femmes augmente. Sont-elles réellement plus délinquantes qu'avant ?*. Québec : Manchettes.

RIZI, J. (2007). *Une étude empirique de la délinquance juvénile au Canada*. Université du Québec à Montréal, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise économique.

ROBITAILLE, M.P. (2011). *La pensée des femmes violentes : les théories implicites liées au comportement violent*. Université de Montréal, faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise en criminologie.

SAVIGNAC, J. (2009). *Familles, jeunes et délinquance : portrait des connaissances et programmes de prévention de la délinquance juvénile en milieu familial*. Ottawa, Ontario, centre national de prévention du crime (CNPC), sécurité publique Canada.

YELLE, M. (2005). *Développement et validation d'une typologie des motifs qui sous-tendent les comportements délinquants*. Université du Québec.

ZERERGA, F. (2013). *La criminalité féminine : constructions idéologiques et réalités sociale*. Université de Bejaia, Algérie, revue des sciences de l'homme et de la société